



FICHE TECHNIQUE

Master bas XXL

Aquamaster s'adapte à vos besoins et vous propose une gamme d'abris bas pour les abris grande largeur : la gamme Master Bas XXL.

Disponible en 3 hauteurs (18,30 et 50cm), cette couverture allie tous les avantages de l'abris bas et intègre les profilés utilisés sur les abris hauts pour une résistance à toute épreuve.



*Abri télescopique bas
pour se baigner
en toute sécurité*



AQUAMASTER, UNE MARQUE
AVEC DES VALEURS FORTES



NORMES



GARANTIES



QUALITÉ

Bénéfices produits & caractéristiques techniques



01. Les bénéfices produits

- Se déploie très vite
- S'intègre harmonieusement à l'environnement
- Disponible en 3 hauteurs nominales: (18, 30 et 50 centimètres)
- Gain de température de 7 à 10°C
- Profilés aluminium renforcée
- Panneaux coulissants et s'emboîtant facilement
- Élégance et transparence sur le bassin
- Profilés aluminium garantis 10 ans
- Pièces d'usure garanties 2 ans
- Se replie en bout de bassin

02. Les caractéristiques techniques

MATÉRIAUX

- Profilés en aluminium thermolaqué label Qualicoat et Qualimarine
- Remplissage toiture : polycarbonate alvéolaire translucide 8mm
- Remplissages latéraux : polycarbonate plein transparent 4mm
- Pattes de liaison au sol en aluminium
- Façade : polycarbonate alvéolaire translucide 8 mm
- Polycarbonate alvéolaire obturé par un scotch micro-perforé
- Traitement anti-UV double face sur le polycarbonate

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

- Lame d'aération relevable sur grande voûte
- Visserie inox A4 passivée
- Roulette avec roulement à billes graissé à vie avec joint d'étanchéité
- Joint périphérique
- RAL 7016 Gris Anthracite
- Assemblage des éléments par alvéovis en inox
- Équerre en aluminium extrudée et usinée dans la masse
- Guide aluminium et rail anti-soulèvement obligatoire entre 9 et 10m de largeur



03. Les dimensions

- Corde maximum : 10m
- 3 hauteurs disponibles (18, 30 et 50cm)
- Largeur maximale par élément : 2,10m

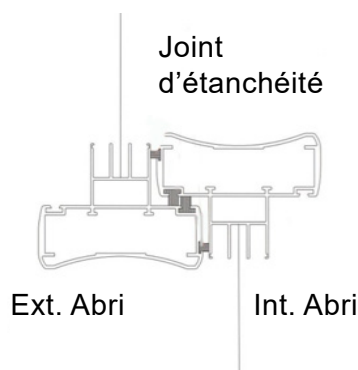
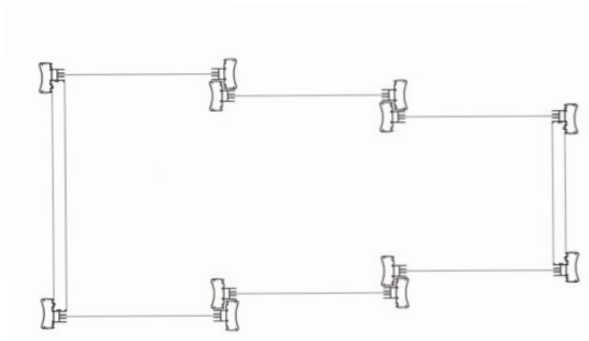
04. La norme

- Résiste à 45 kg au m² + 100 km/h de vent selon la norme **NF P90-309**

05. Les options

- Autres coloris
- Motorisation externe discrète
- Façade transparente
- Lamé d'aération relevable de 12 cm (uniquement sur grande voûte pour le Master Bas XXL 18)
- Adaptation plate

05. Les différents avantages



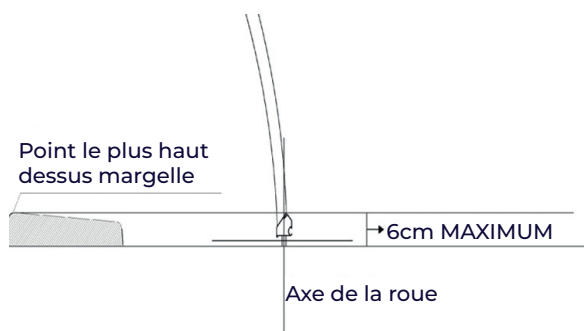
AUTRES AVANTAGES

- Tous les avantages d'un abri de piscine
- Manipulation très aisée
- Équerre d'angle de renfort en aluminium (pas de plastique), extrudé et non moulé
- Fixation en inox et aluminium (pas de plastique)
- Étanchéité entre voûtes façon baie vitrée
- Permet de découvrir la piscine dans son intégralité
- Pas de balais brosses entre les éléments
- Propreté du bassin optimisée
- Recouvrement de structure permettant un gain de place et une meilleure étanchéité comprenant un joint périphérique

06. Préparation des plages

- Une plage en béton reste aujourd'hui l'idéal pour ce type d'installation
- Pour la bonne tenue des fixations au sol : béton armé 350 kg/m³
- Si vide sous plage/margelle, chape maigre ou encore si la piscine est entourée d'une plage bois sur tasseaux, il faut prévoir l'utilisation de cheville inox 200

07. Positionnement des margelles



- Margelles encastrées (même niveau que le dallage)
- Margelle en sur-épaisseur (prévoir les contraintes de déplacement des façades de l'abri)

08. Pentes extérieures du dallage des plages

- Planéité de la surface très recommandée
- Pas de cassures
- Jamais le dallage ne doit avoir une pente vers la piscine
- Les pentes latérales ne devront pas excéder 1cm/m

09. Lexique

LARGEUR NOMINALE = distance de traverse basse à travers basse à l'intérieur de l'élément n°1 (donc l'élément le plus petit)

HAUTEUR NOMINALE = distance du sol à l'angle extérieur du toit

